

# Les fondamentaux du Linceul

---

*par Pierre de Riedmatten*

*En introduisant cette journée, le Président de MNTV a présenté, succinctement, les principaux éléments de réponse actuels (dont certains ont été développés ensuite par les autres orateurs), aux questions fondamentales que tout un chacun peut se poser<sup>1</sup>.*

## 1 - D'où provient cet objet ?

L'histoire du Linceul est bien connue depuis 1356. Mais Geoffroy I<sup>er</sup> de Charny, seigneur de Lirey, son premier possesseur en Europe, était un personnage bien plus important qu'on ne le croyait jusqu'ici (voir plus loin l'intervention de Jean Dartigues). En ce qui concerne les contestations supposées à cette époque, les recherches récentes d'Emmanuel Poulle<sup>2</sup> ont montré que, dans la bulle définitive, enregistrée en Avignon le 1<sup>er</sup> juin 1390 (fig. 1), **le pape Clément VII n'a pas du tout suivi les conclusions de l'évêque Pierre d'Arcis** sur un éventuel faussaire du Moyen-Âge.

La famille de Savoie, qui a reçu le Linceul en 1453, l'a emmené à Chambéry (où il a subi un grave incendie en 1532), puis à Turin (en 1578), et l'a légué au Pape en 1983. L'incendie accidentel de la cathédrale de Turin, en avril 1997, n'a pas causé de dommages au tissu.

En ce qui concerne l'histoire ancienne, le Codex Pray<sup>3</sup> permet d'affirmer que le Linceul conservé à Turin était déjà profondément vénéré à Constantinople avant 1195 : en effet, quatre trous en forme de L (fig. 2), qui étaient présents sur le Linceul avant l'incendie de Chambéry<sup>4</sup>, sont également présents sur une gravure de ce Codex, représentant les linges "affaissés" (fig. 3 et 3 bis).

Rappelons que l'iconographe recopie rigoureusement ce qu'il voit, sans se permettre de fantaisie artistique (voir également plus loin l'exposé de

---

<sup>1</sup> La plupart de ces éléments, déjà connus de nos lecteurs (et des auditeurs du Forum), ne sont pas détaillés ici. Ils figurent, pour l'essentiel, dans le "*Guide du Linceul de Turin*" établi par MNTV (paru après le Forum aux éditions Téqui).

<sup>2</sup> cf. travaux du Professeur Emmanuel Poulle (voir MNTV n° 37). Les commentaires faits (lors de la Table Ronde du Forum) sur le rôle du chanoine Ulysse Chevalier seront développés dans le "cahier" n° 43).

<sup>3</sup> conservé à Budapest ; présenté au Symposium de 1990 par le Professeur Jérôme Lejeune.

<sup>4</sup> Ils figurent sur la copie de Lier (Belgique), datée de 1516.

Thierry Castex sur d'autres aspects du Codex Pray). C'est donc bien ce tissu qui a été signalé en 1205 à Athènes, dont Othon de la Roche est devenu duc, après le sac de Constantinople lors de la IV<sup>ème</sup> croisade, en 1204. On peut alors remonter très probablement à la découverte, en 525, dans un mur de la ville d'Edesse (à l'est de la Turquie), d'un tissu portant une image "*non faite de main d'homme*" appelé le "Saint Mandylion", tissu qui a été transféré solennellement à Constantinople le 15 août 944 (manuscrit de Skylitzès fig. 4).

Malgré encore certaines réserves, les recherches récentes vont dans le sens de l'identification du Mandylion d'Edesse avec le Linceul de Turin (voir plus loin l'intervention de Mark Guscini)<sup>5</sup>.

Quant aux textes très anciens, dont les apocryphes (II<sup>ème</sup> siècle) et ceux concernant le roi d'Edesse, Abgar V, contemporain du Christ (textes rapportés par Eusèbe de Césarée au IV<sup>ème</sup> siècle), ils laissent penser que le linceul dont Joseph d'Arimathie a entouré le Christ à la descente de croix (Mt 27, 59 ; Mc 15, 46 ; Luc 23, 53 ; Jn 19,40), a pu être conservé.

## 2 - Quelles recherches a-t-on faites ?

Après la découverte (en 1898), par Secondo Pia que l'image s'apparente à un négatif photographique, puis la confirmation de cette caractéristique par Enrie en 1931, les recherches ont concerné de très nombreux domaines. En dehors du test au C14 de 1988 (qui fait l'objet de l'exposé suivant), il faut citer :

- les recherches anatomiques du Professeur Barbet (à partir de 1932), dont l'essentiel reste aujourd'hui la référence en ce domaine ;
- l'étude (par Max Frei<sup>6</sup>) des pollens prélevés en 1973 sur le tissu, dont certains proviennent de plantes qui ne poussent qu'au printemps et que l'on trouve en abondance dans les vieux murs de Jérusalem ; les résultats les plus importants de cette étude ont été confirmés, en 1998, par deux palynologues israéliens ;

---

<sup>5</sup> Le Père Dubarle avait déjà montré que l'on voyait sur le Mandylion "*l'empreinte embellie par les gouttes de sang de son propre côté*" (cf. "Revue des études byzantines 1997" - Homélie de Grégoire le Référendaire).

<sup>6</sup> criminologue suisse, attaché au laboratoire de la police de Zürich.

- la découverte, (par le Français Paul Gastineau, en 1974), de la tridimensionnalité du Visage (fig. 5), propriété qu'aucune autre image ne possède<sup>7</sup> ; cette tridimensionnalité a été ensuite mise en évidence par la Nasa (en 1977) pour le corps entier (voir plus loin l'exposé d'Aldo Guerreschi, qui montre aussi un autre aspect de la tridimensionnalité) ; les travaux du STURP (en 1978), qui ont notamment mis en évidence la présence de sang humain, ont confirmé que l'image ne provient pas d'une peinture mais d'une oxydation acide déshydratante des fibres du tissu ;
- la mise en évidence de traces de parfums (myrrhe, aloès), et d'aragonite semblable à celle que l'on trouve à Jérusalem ;
- la découverte, sur les yeux du supplicié, de traces de pièces de monnaie qui seraient datables (sous réserve de prudence) des années 29 à 36, sous l'empereur Tibère César ;
- la découverte (par André Marion) de fantômes d'écritures autour du Visage (fig. 6) indiquant notamment qu'il s'agit de "Jésus", "le Nazaréen"<sup>8</sup> ;
- l'étude de la couture longitudinale, très spécifique, mais identique, selon Mme Flury-Lemberg (experte en tissus anciens)<sup>9</sup>, à celles de tissus trouvés à Massada (forteresse juive détruite en l'an 73) ;
- la reconstitution, par Aldo Guerreschi en 2002, du pliage du tissu lors de l'incendie de Chambéry : il a montré que les grandes taches d'eau sont beaucoup plus anciennes et correspondent plutôt à un pliage vertical en accordéon et à un stockage dans une jarre<sup>10</sup> ;
- l'examen, en 2002, de l'autre face du tissu, à l'occasion de sa restauration (enlèvement des pièces ajoutées en 1534 pour couvrir les trous de l'incendie, pièces qui emprisonnaient des débris carbonés).

---

<sup>7</sup> cf. MNTV n° 32.

<sup>8</sup> cf. MNTV n°36 ; à noter que Thierry Castex (spécialiste du traitement d'image, voir plus loin) a également trouvé, récemment, des fantômes d'écriture, par une autre méthode que celle d'A. Marion.

<sup>9</sup> cf. MNTV n° 32, traduction du texte original de Mme Flury-Lemberg (paru en allemand en 2001).

<sup>10</sup> cf. MNTV n° 28.

### 3 - Comment l'image s'est-elle formée ?

L'image sanguine est normale, en positif, et traverse le tissu (elle paraît cependant presque impossible à réaliser<sup>11</sup>) ; au contraire, l'image dite "corporelle" a les caractéristiques d'un négatif photographique et ne traverse pas le tissu (présence sur une trentaine de microns seulement<sup>12</sup>). Elle provient également du corps du supplicié, mais elle a été formée plus tard (elle n'existe pas sous les taches de sang) ; et elle a des caractéristiques très particulières : elle n'est pas effaçable et n'a pas changé de couleur malgré l'incendie de Chambéry ; elle ne présente aucun contour, aucune trace de pinceau, aucune trace significative de pigments ; l'inversion de droite à gauche s'explique par le recouvrement du tissu sur le supplicié, mais l'image possède une parfaite tridimensionnalité. **Elle n'a jamais pu être reproduite** et reste encore **"provocation à l'intelligence"** (Jean-Paul II).

Deux grandes familles d'hypothèses sont toujours étudiées pour sa formation (voir plus loin l'exposé de Claude Gavach) :

- par les émanations chimiques du corps du supplicié (l'hypothèse de la "vaporographie" avait déjà été émise au début du XX<sup>ème</sup> siècle, mais fut abandonnée en 1978, lorsqu'on a découvert que l'image ne traversait pas le tissu) ;
- par un rayonnement de particules. Parmi les hypothèses supposant des particules venant du corps du supplicié, le modèle du Père J.B. Rinaudo (rupture des noyaux de deutérium) répond à la fois à la formation de l'image (par une oxydation acide déshydratante du tissu, due à l'impact des protons), et à une possible datation moyenâgeuse (par un apport de C14 supplémentaire dès l'origine, dû à l'impact des neutrons sur les atomes d'azote du tissu).

### 4 - Ce tissu a-t-il pu contenir le corps de Jésus-Christ ?

En dehors des éléments évoqués plus haut (pièces sur les yeux datables de Ponce Pilate, inscriptions autour du Visage désignant le

---

<sup>11</sup> Le Professeur Barbet déclarait déjà (au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle) : *"aucun spécialiste ne saurait la reproduire sans commettre quelques bévues"* ; l'image sanguine comporte en effet différentes natures de sang (veineux, artériel) ayant coulé avant et après la mort.

<sup>12</sup> 1 micron = 0,001 mm.

"Nazaréen"), l'image montre un homme d'une trentaine d'années (cf. Lc 3, 23), de type sémitique, et appartenant peut-être à un groupe religieux juif (car il a une natte dans le dos).

L'iconographie du Christ montre un changement radical à partir du IV<sup>ème</sup> siècle : le portrait d'un jeune homme bouclé et sans barbe est alors abandonné au profit d'un type beaucoup plus sémitique, comme dans la catacombe de Commodilla à Rome (fig. 7), se rapprochant de l'Homme du Linceul.

Certains détails caractéristiques présents sur le Linceul ont été représentés sur des fresques, sur des mosaïques et sur de nombreuses icônes anciennes dont plusieurs précisent qu'il s'agit du "Saint Mandylion", comme à Chypre au XII<sup>ème</sup> siècle (fig. 8), dans le Cappadoce ou au Mont Athos (voir plus loin l'exposé de Mark Guscini). Il apparaît que la tache sang en forme de 3, au niveau de la veine frontale, a été interprétée comme une mèche de cheveux (car les connaissances sur la circulation sanguine ne datent que du XVII<sup>ème</sup> siècle, et les artistes ne voyaient que le positif, dont l'image est faiblement contrastée). Ainsi, le Christ Pantocrator du monastère de Daphni (près d'Athènes) montre, dans une mosaïque du XII<sup>ème</sup> siècle (fig.9), la plupart des signes que l'on trouve sur le Linceul, dont cette mèche très caractéristique et semblait-il héréditaire<sup>13</sup>.

La comparaison des sévices subis avec ceux décrits dans les Evangiles de la Passion permet aussi d'identifier l'Homme du Linceul (voir plus loin les exposés de Mgr. Thomas, du Dr. Jaume et de Mme Guespereau) :

- il a reçu des coups au visage et a eu le cartilage du nez cassé (Mt, ch. 26 et 27) ;
- il a été blessé, au front et à la nuque, par une couronne d'épines (Mt, 27, 29) ; le sang provenant de la veine frontale a été arrêté par un obstacle dont la trace est visible au milieu du front<sup>14</sup> ;

---

<sup>13</sup> Elle apparaît sur les représentations du Christ enfant, et même, à Daphni, sur le front de la Vierge Marie enfant.

<sup>14</sup> La Sainte Couronne d'épines, rachetée par saint Louis et conservée à Notre-Dame de Paris, montre les joncs qui peuvent avoir fixé les branches d'épines, comme pour former un casque (le "pileus" romain).

- il a subi une flagellation (Jn, 19, 1), dont la violence a entraîné un début de traumatisme cardiaque ayant accéléré sa mort ;
- il a porté une lourde poutre sur les épaules (Jn, 19, 17) ;
- il a été crucifié (Jn, 19, 18) ; les clous n'ont pas été mis dans la paume de la main mais au début du poignet, ce qui assure le maintien en croix, mais entraîne la rétraction du pouce vers l'intérieur (on ne voit que 4 doigts à chaque main, ce qui a également été représenté sur le Codex Pray, voir plus loin l'exposé de Thierry Castex) ;
- il n'a pas eu les jambes brisées (Jn, 19, 33) ;
- il est mort prématurément (Marc, 15, 44), car il était en rigidité cadavérique lors de la dépose sur le Linceul ; cette rigidité des jambes semble avoir entraîné, chez les byzantins l'idée de l'abaissement du Christ, dès sa naissance<sup>15</sup> ;
- il a reçu, post mortem, une blessure au côté droit d'où ont coulé du sang et du sérum (Jn, 19, 34) ; cette blessure, béante, est visible à gauche sur le Linceul (positif), en raison du repliement du tissu (d'où un effet miroir) ; elle a été parfois représentée à gauche (notamment sur une mosaïque du VI<sup>ème</sup> siècle, à Ravenne) ;
- il n'a pas été lavé (Luc, 23, 55) ;
- enfin, selon les anatomistes, **il est sorti du Linceul entre 30 et 40 heures** après y avoir été déposé (donc sans atteindre le début de la putréfaction), et **sans arracher aucun caillot de sang** (voir, dans l'exposé de Béatrice Guespereau, la simulation des linges affaissés sur eux-mêmes).

Au total, la probabilité que ce ne soit pas le Linceul du Christ est infiniment faible.

***Pierre de Riedmatten***

---

<sup>15</sup> Une pièce d'or, datée de 869, représente le Christ trônant, avec un pied difforme et à 90° de l'autre. Cette anomalie se retrouve également sur des icônes du Christ enfant.

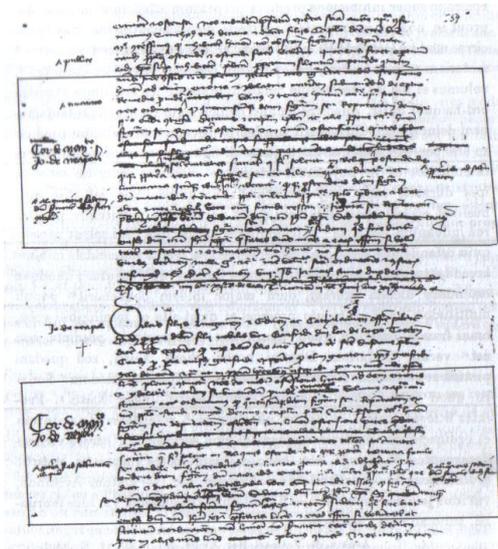


Fig. 1- Bulle papale du 1<sup>er</sup> juin 1390

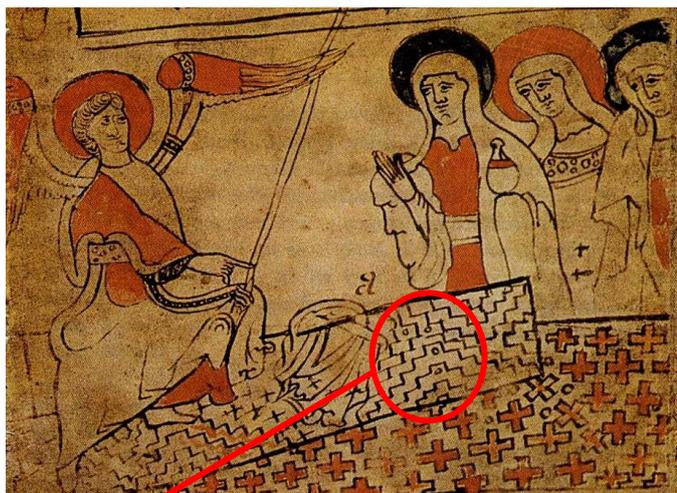


Fig. 3 Codex Pray (1195)



2

Fig. 3 bis - Détail des trous



Fig. 2 - Trous du Linceul



Fig. 4 - Transfert du Mandylion à Constantinople



Fig. 5 - Relief Paul Gastineau (1974)  
Visage

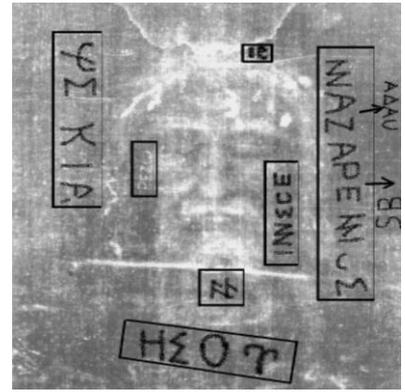


Fig. 6 - Ecritures autour du



Fig. 7 - Catacombe de Commodilla - IV<sup>ème</sup> s



Fig. 8 - Chypre – XII<sup>ème</sup> siècle

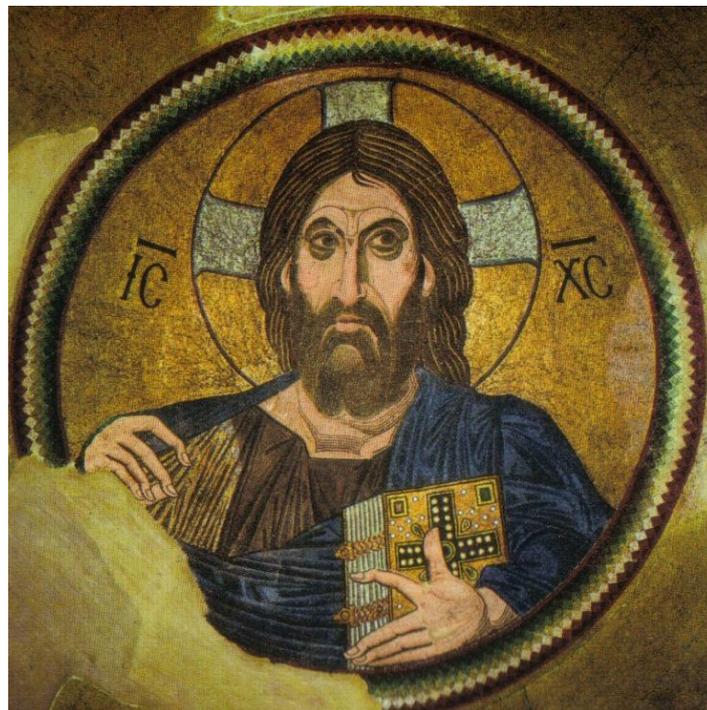


Fig. 9 - Daphni - XII<sup>o</sup> s